



**COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE**

**Rapport du 7 décembre 2021 sur le projet de clôture du crédit d'étude du Pré-du-Stand  
(voté dans la séance du Conseil municipal du 12 novembre 2018)**

---

A l'initiative du Conseil Administratif, la commission s'est réunie le 7 décembre 2021 afin de se renseigner sur le projet cité en titre.

M. Jimaja, Conseiller Administratif, présente brièvement les enjeux de cette clôture de crédit d'étude de CHF 258'000.-. Suite au refus en votation du déclassement de la zone agricole du Pré-du-Stand, les études relatives au présent crédit d'investissement n'ont pas été lancées.

Le réaménagement de la route de Colovrex sera soumis dans le cadre du prochain projet d'agglomération PA5, prévu en 2025.

A l'unanimité, la commission préavise favorablement cette clôture de crédit et invite le Conseil Municipal à la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des commissaires.

Grand-Saconnex, 7 décembre 2021

Damian VEIGA LÖFFEL  
Rapporteur



**GROUPE DE TRAVAIL « GRANDS PROJETS ET PROJETS CONNEXES »**

**Rapport concernant la troisième séance du Groupe de travail  
« Grands Projets et Projets Connexes »**

---

**Contexte**

Le groupe de travail (GT) s'est réuni à la salle des Délices, le 14 décembre 2021.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Validation du PV de la séance du 21 septembre 2021
2. Introduction
3. Jardin des Nations. Etude interdisciplinaire
4. Projet Promenade des Parcs.
5. Divers

**1. Validation du PV de la séance du 21 septembre 2021**

Le PV de la séance du 21 septembre 2021 est validé avec quelques remarques de forme. Il a été rappelé certaines questions formulées qui méritent réponses.

**2. Introduction**

Le Président introduit la séance et remercie Mesdames Dupuis et Nemeč ainsi que Monsieur Dietz, architectes du groupement ALIN, qui ont présenté l'étude interdisciplinaire du Jardin des Nations. Il présente aussi Monsieur Michel, directeur Région Lac Nord de l'Office de l'urbanisme qui représente l'Etat de Genève, pilote de l'étude pour le canton.

**3. Jardin des Nations. Etude interdisciplinaire**

La séance débute par une brève introduction en rappelant les enjeux généraux du territoire du Jardin des Nations, notamment la nécessité de doter les collectivités publiques d'une vision innovante pour le Jardin des Nations et la Genève internationale, resserrée sur les thématiques de l'aménagement, de la mobilité de l'environnement et de la sécurisation.

Les mandataires ALIN expliquent les angles stratégiques développés au cours de l'étude couvrant les thématiques de la biodiversité (stratégie "trames et cordons"), de la sécurité (« seuils et porosités »), de la mobilité (« continuité des voies ») et des nouveaux potentiels à activer (« lieux d'accueil comme espaces publics »).

Ils expliquent aussi que ces diverses stratégies demandent un socle de mise en œuvre, sous la forme d'une "curation territoriale" dont le but serait d'animer le territoire du Jardin des Nations en fédérant ces différents acteurs privés comme publics intervenant sur ce territoire et les nombreuses initiatives parallèles existantes en cours. Cette mise en commun s'articulerait autour de lieux existants ou à créer, qui pourraient devenir des supports aux mutations souhaitées pour ce territoire.

Il s'en suit une discussion.

**4. Projet Promenade des Parcs**

Mme Fernández introduit ce point en expliquant les jalons de présentation du projet de la Promenade des Parcs au GT. Il s'agit d'un projet qui traverse quatre communes : Meyrin, Vernier, le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy. En 2020, il a été inscrit au projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération (PA4) afin d'obtenir une subvention de la Confédération.

Sur la base d'une carte d'ensemble, Mme Fernández explique le lien du projet avec les autres promenades de la commune ainsi que les éventuelles opportunités d'aménagement de certains axes.

Les objectifs de la Promenade des Parcs sont :

- une promenade à priorité piétonne, mais où les cycles sont tolérés,
- une longueur totale de 4 km sur le territoire du Grand-Saconnex visant à lier les grandes entités paysagères,
- compléter le maillage mobilité douce entre les quartiers par la création d'un axe structurant continu,
- renforcer l'offre en espaces de rencontre, de délasserment et de loisirs,
- établir une continuité paysagère et écologique respectant le caractère des espaces traversés.

### **Etudes préliminaires**

M Galland explique les phases du projet réalisées et à venir. Une étude préliminaire a été réalisée entre 2019 et 2020. Elle a été pilotée par l'Office de l'urbanisme. La suite du projet sera à la charge de la Commune.

Il passe en revue les trois thématiques principales étudiées :

- Cadre paysager et espaces publics
- Mobilité
- Situation et connexions

Sur la base d'un plan du projet il montre les différents tronçons de la promenade et explique les détails des secteurs suivants :

- Mail Sud
- Parc Sarasin
- Route de Ferney : Alfred-Bétems
- Chemin de Machéry - Chemin de Sandedis

Pour finir, M Galland montre un tableau récapitulatif des coûts estimés par le Canton lors de l'inscription des différentes mesures au projet d'agglomération. Dans le tableau c'est aussi marqué la prise en charge de la commune du Grand-Saconnex pour chaque tronçon.

Il s'en suit une discussion.

### **5. Divers**

Il est demandé que des séances du GT soient organisées pour des propositions des commissaires, et qu'une vision globale des investissements soit présentée.

Il s'agit d'une séance d'information.



**GROUPE DE TRAVAIL « PLAN DIRECTEUR COMMUNAL »**

**Rapport d'information sur l'avancement de l'avant-projet de PDCom**

---

Le groupe de travail (GT) Plan Directeur Communal s'est réuni en date du 21 décembre 2021. L'objectif de la séance était d'informer sur l'état d'avancement de l'avant-projet de plan directeur communal (PDCom).

L'étape d'avant-projet doit permettre d'illustrer spatialement les objectifs et principes d'aménagement, et constitue le cadre de référence de l'aménagement communal. Celui-ci est alimenté par les options politiques et l'évaluation des contraintes et opportunités du territoire.

L'avant-projet est constitué des concepts directeurs, mettant en évidence les objectifs d'aménagement recherchés par la commune. Ceux-ci sont ensuite déclinés en principes directeurs et en programme de mise en œuvre.

Le Président du GT a ouvert la séance et présenté l'ordre du jour.

La parole est ensuite transmise à M. Weil, pilote de l'étude, qui présente le sujet. M. Weil a fait un point de situation sur l'avancement de l'étude et a abordé les points suivants :

- Enseignement de l'atelier participatif du 6 novembre 2021
- La primauté des ressources : nouveau paradigme pour l'aménagement du territoire
- Les indicateurs de la transition écologique
- La stratégie d'évolution de la zone 5 avec un focus sur la zone 5 ouest. Pour rappel, dans les périmètres de densification accrue, l'octroi de la dérogation est conditionné au respect des dispositifs prévus dans la stratégie d'évolution de la zone 5 prévue dans le PDCom

Les commissaires ont eu l'opportunité de faire leurs remarques et de poser toutes leurs questions. Ils ont reçu les réponses nécessaires à leurs interrogations.

Le groupe de travail approuve par 11 « oui » et 1 abstention le présent rapport.